

Le Développement Humain Durable, Indicateurs de développement humain Et Concept de pauvreté

Définition du concept Développement local:

Nous définissons le développement local comme étant un processus de changements positifs qui sont :

- Des améliorations durables et participatives des conditions matérielles et situations sociales des populations locales ;
- Basés sur une approche participative pour accompagner : la sensibilisation, l'information, la formation, la conscientisation, , la concertation, la communication, l'implication, l'engagement, la responsabilisation, l'organisation associative, la solidarité communautaire, le partenariat et la mobilisation des ressources locales pour :
- L'élaboration, la réalisation, la gestion, l'entretien et le suivi-évaluation participatifs des projets locaux pour la satisfaction des besoins pratiques et intérêts stratégiques de tous les genres et catégories des populations locales (BOUKHARI, 1999)

Les concepts de développement humain, de développement durable, de développement social ont fait leur apparition au sein des politiques nationales au début des **années 90**. Certes les débats d'idées correspondants existaient auparavant, dans les années 80 et même 70 avec les initiatives du Club de Rome concernant l'environnement ou la réflexion sur les besoins essentiels.

Les institutions des Nations-Unies ont joué un rôle de premier plan dans la promotion de ces concepts et dans leur diffusion au sein même des instances gouvernementales par la publication des rapports annuels sur le **développement humain, initiée en 1990**, et la tenue d'une série de conférences internationales sur l'environnement (**Rio**

1992), les droits de l'homme (Vienne 1994), le développement social (Copenhague 1995), la population (Le Caire 1996), la ville (Istanbul 1998).

Ces conférences ont le mérite de rappeler que la finalité du développement économique demeure l'être humain qu'il soit considéré individuellement, en tant que personne humaine, ou collectivement, par son insertion au sein de familles, de ménages ou de tout forme d'association : organisations non gouvernementales, catégories socioprofessionnelles, "classe moyenne" et "société civile", etc..

Ce qui revient à chercher des solutions à la question plus large de l'articulation entre l'efficacité économique et l'équité sociale. Débat extrêmement actuel tant dans la politique tout coût, que la politique économique ou plus généralement l'avancement de la pensée humaine sinon de l'humanité.

Dans tous les cas, l'objectif final est de créer une société d'abondance (critère économique lié à l'accumulation de richesses) et d'harmonie sociale (critère social lié à la préservation de la cohésion sociale). Le terme global de bien-être, généralement adopté dans un sens plus restrictif, permet de traduire cette double dimension à condition d'élargir sa définition au fur et à mesure que progresse la connaissance économique avec l'affinement des concepts existants. L'introduction de nouveaux concepts venant des sciences sociales, comme par exemple, celui de capital social qui retrace l'ensemble des relations entre individus.

Certes, en réalité, bien des pays demeurent éloignés de cet objectif, la croissance économique arrivant à peine à suivre l'augmentation de la population. Ceci oblige à mettre en œuvre des politiques qui cherchent, d'une part, à satisfaire au minimum les besoins essentiels de la population comme l'alimentation, habillement, logement, éducation, santé, etc., tout en veillant que le mode de croissance choisi génère bien des emplois et réduise par ce moyen notamment la pauvreté. On retrouve ainsi les objectifs du développement social

(mis en valeur à la fin des années 70 et repris au cours des années 90), et, plus globalement, de développement humain, proposés par les Nations-Unies après 1990. Même si les éléments qui entrent dans la définition de ces concepts, au demeurant contestés et parfois imprécis, demandent encore pour être opérationnels un gros investissement dans la recherche.

La mondialisation et la mise en place de politiques économiques néo-libérales, elle se traduit par une **montée des inégalités, de la vulnérabilité et de l'exclusion sociale** au sein des populations, même si elle engendre, dans le même temps, des taux de croissance plus élevés et une amélioration dans l'efficacité et la qualité des productions.

Or **l'augmentation des inégalités menace à terme la croissance, freine la lutte contre la pauvreté, réduit la cohésion sociale** mettant en péril les objectifs affichés de développement social et de développement humain. Cette situation explique la mobilisation internationale actuelle pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour contenir les inégalités par des politiques économiques et sociales appropriées, tout en recherchant un cheminement de croissance optimal.

C'est pourquoi on met l'accent sur les multiples facettes d'un développement qui prenant sa source dans la croissance économique se veut toutefois **durable en termes économiques (car respectant les équilibres macro-économiques), sociaux (en veillant à assurer cohésion et justice sociale), écologiques (en préservant et valorisant l'environnement)**.

Il Les planificateurs du développement visent à mettre en œuvre un cheminement de croissance économique optimal conduisant sur le long terme à un **développement humain** qui intègre les comportements des acteurs sociaux que sont les ménages, les entreprises et l'État.

Plus précisément, s'appuyant sur la description des conditions de vie (aspect de **vulnérabilité et de pauvreté** inclus), sur la mise en valeur

des comportements sociaux (impact des politiques macro-économiques, effet sur la **cohésion sociale, montée des inégalités**) il implique d'examiner les principes et conditions d'un développement qui soit socialement durable.

Dans les années 90, la mise en place des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en généralise l'application au niveau des politiques économiques officielle. **Ainsi les débats théoriques des années 70 sur les relations entre pauvreté et inégalité, inégalité et croissance, croissance et redistribution, redistribution et justice se retrouvent maintenant posés en des termes nouveaux, au niveau des orientations de la politique internationale.**

Dans les années 60, notamment lors de la mise en place de politiques de développement planifiées dans la plupart des pays en développement, on pensait pouvoir **réduire la pauvreté par le seul effet de percolation (ou "trickle down effect" en anglais) traduisant la retombée automatique d'une augmentation des revenus vers les classes les plus pauvres.** Il est probable, qu'en Afrique, ce phénomène ait eu partiellement lieu, sur la base des mécanismes de redistribution traditionnels, freinant la montée de la pauvreté jusqu'aux années 80. Par contre dans d'autres pays, notamment en Amérique Latine où cette forme de redistribution n'existait pas, la pauvreté s'est accrue. D'où la volonté récente de lutter contre la pauvreté par une série de méthodes appropriées : relance d'une croissance génératrice d'emplois, investissement dans le capital humain, mise en œuvre d'interventions ciblées assurant un "filet de sécurité" pour les plus pauvres.

La mondialisation et le libéralisme se traduit par une montée des **situations de concurrences** et la nécessité de restructurer certains **appareils productifs** pour les rendre **plus efficaces.** Certains sont les gagnants de cette situation, d'autre pas. D'où une **augmentation des inégalités et des situations de vulnérabilité** qui

demandent de réfléchir sur des solutions de politique économique appropriées.

C'est pourquoi, nous préférons parler des "conditions de vie des ménages" thème qui permet de traiter les différents aspects de comportements des ménages, **de situations de pauvreté et d'exclusion sociale, d'inégalités et de vulnérabilité**, d'impact social des politiques économiques, etc., et qui est plus englobant que **le seul aspect de pauvreté, thème fort "à la mode" dans les milieux anglo-saxons et chez les bailleurs de fonds internationaux tous orientés vers le financement d'actions visant à réduire la pauvreté.**

Indicateur de développement humain

(Extraits du Rapport mondial sur le développement humain, PNUD,1995)

Quelques définitions relatives A l'IDH Indicateur du Développement Humain

L'indicateur du développement humain (IDH) mesure le niveau moyen d'un pays en termes de potentialités humaines élémentaires. Il indique ainsi dans quelle mesure les habitants du pays considéré mènent une vie longue et saine, ont accès à l'éducation et à la culture et jouissent d'un niveau de vie décent. L'IDH porte sur la situation moyenne de l'ensemble des habitants d'un pays : les inégalités entre différents groupes sociaux doivent donc être calculées séparément.

L'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) mesure le niveau de développement atteint en ce qui concerne les mêmes potentialités humaines que l'IDH, mais en tenant compte des inégalités sociologiques entre hommes et femmes. Plus les écarts entre hommes et femmes en termes de potentialités élémentaires sont importants, plus l'ISDH d'un pays est faible par rapport à son IDH pondéré, ou corrigé à la baisse, en fonction des inégalités entre les sexes.

L'indicateur de la participation des femmes (IPF) se concentre sur la question de savoir si les hommes et les femmes sont à même de participer activement à la vie politique et économique et de prendre part aux processus de décision.

Les indicateurs de développement humain (*human development indicators*), sont des indicateurs chiffrés utilisés par le PNUD pour estimer le développement d'un pays. À partir de ces indicateurs, on calcule un indicateur composite, l'**indice de développement humain** ou **IDH** (*human development index*, HDI). Contrairement au revenu par habitant, l>IDH prend en compte le caractère multidimensionnel du développement.

L'Indicateur du Développement Humain (IDH) repose sur l'idée que le développement se résume à :

- ✓ **vivre longtemps,**
- ✓ **atteindre un bon niveau d'éducation**
- ✓ **et disposer d'un niveau de vie décent.**

L'Indicateur de Développement Humain (IDH) essaie de mesurer le développement plus que la croissance économique en intégrant des indicateurs qualitatifs.

L'Indicateur de Développement Humain, ou I.D.H., a comme objectif d'essayer de mesurer le niveau de développement des pays, sans en rester simplement à leur poids économique mesuré par le P.I.B. ou le P.I.B. par habitant. Il intègre donc des données plus qualitatives.

C'est un indicateur qui fait la synthèse (on l'appelle indicateur composite ou synthétique) de trois séries de données :

- **l'espérance de vie à la naissance (qui donne une idée de l'état sanitaire de la population du pays),**
- **le niveau d'instruction mesuré par la durée moyenne de scolarisation et le taux d'alphabétisation,**
- **le P.I.B. réel (c'est-à-dire corrigé de l'inflation) par habitant, calculé en parité de pouvoir d'achat (c'est-**

à-dire en montant assurant le même pouvoir d'achat dans tous les pays) ; le P.I.B. par habitant donne une indication sur le niveau de vie moyen du pays.

L'I.D.H. est calculé par le P.N.U.D. Il se présente comme un nombre sans unité compris entre 0 et 1. Plus l'I.D.H. se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé. Le calcul de l'I.D.H. permet l'établissement d'un classement annuel des pays.

L'I.D.H., s'il est sans doute un meilleur indicateur du niveau de développement d'un pays que le P.I.B. par habitant, n'est cependant pas exempt de faiblesses, en particulier parce qu'il inclut celui-ci et on sait que la mesure du P.I.B. pose de nombreux problèmes (reportez-vous à la notion "P.I.B."). D'autre part, il faudrait sans doute prendre en compte davantage de critères qualitatifs, en particulier en ce qui concerne les inégalités.

- Autres indicateurs de développement humain
 - 1 Indicateurs de pauvreté
 - 2 Indicateurs de longévité et de santé
 - 3 Indicateurs d'éducation
 - 4 Indicateurs d'accès aux ressources pour une vie décente
 - 5 Indicateurs de préservation des ressources
 - 6 Indicateurs de sécurité individuelle
 - 7 Indicateurs d'égalité entre hommes et femmes
 - 8 Indicateurs des droits humains et des travailleurs

Indice de développement humain

L'IDH est un indice composé de trois facteurs

- **A : longévité** (espérance de vie à la naissance)
- **D : niveau d'éducation** (mesuré par le taux d'alphabétisation et le taux brut de scolarisation)
- **E : niveau de vie** (mesuré par le PIB par habitant exprimé en parité de pouvoir d'achat)

Calcul de l'IDH

Indice	Mesure	Valeur minimale	Valeur maximale
Longévité	Espérance de vie:	25 ans	87 ans
Education	Taux d'alphabétisation	0%	100%
	Taux brut de scolarisation	0%	100%
Niveau de vie	PIB par habitant en PPA	100 USD	40 000 USD

La pondération de l'indice d'éducation est de 2/3 pour le taux d'alphabétisation et de 1/3 pour le taux de scolarisation.

Le niveau de vie est mesuré par le PNB par habitant en parité de pouvoir d'achat, corrigé par une formule logarithmique, pour prendre en compte le fait que le bien-être croît moins vite que la richesse.

Cet indicateur sert à classer les pays par ordre décroissant ; l'ordre de classement est l'**indice de développement humain** du pays.

En 2002, l'IDH va de 0,942 pour la Norvège à 0,275 pour le Sierra Leone (173^e du classement). La moyenne mondiale est de 0,722. Le PNUD classe les pays en trois groupes :

- pays à développement humain élevé : $IDH \geq 0,8$ (53 pays) ; l'IDH moyen est de 0,918 ;
- pays à développement humain moyen : $0,8 > IDH \geq 0,5$ (84 pays) ; l'IDH moyen est de 0,691 ;
- pays à faible développement humain : $0,5 > IDH$ (36 pays) ; l'IDH moyen est de 0,448.

Indicateurs d'égalité entre hommes et femmes

Les femmes sont en général plus durement touchées que les hommes par les problèmes de développement. Le PNUD mesure cela avec deux indices composites de développement humain :

- l'ISDH, indicateur sexo-spécifique de développement humain ;

Il s'agit de l'IDH calculé séparément pour la population masculine et pour la population féminine, avec un facteur de correction pour représenter le fait que la durée de vie des femmes est naturellement plus élevée. La discrimination sexuelle est considérée comme extrême lorsque l'ISDH féminin est inférieur de vingt points à l'IDH. Avec ce calcul, les neuf pays où la discrimination sexuelle est la plus extrême sont : le Yémen (-58), l'Arabie saoudite (-35), Oman (-32), la Guinée-Bissau (-31), le Soudan (-29), la Syrie (-23), la Libye (-22), Bélize (-21), l'Algérie (-20).

Indicateurs du développement Humain (Exemple de présentation d'un pays africain)

⇒ Population	2.548.157
⇒ Superficie (Km2)	1.030.000
⇒ Taux de croissance de la population	2,6%
⇒ Taux d'analphabètes	76%
⇒ Espérance de vie à la naissance	54,4
⇒ Population en dessous du seuil de pauvreté	46,3%
⇒ Seuil de pauvreté (1 US \$/personne/jour)	
⇒ PNB par tête (US \$)	394
⇒ Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour mille)	1,5%
⇒ Taux de mortalité des femmes à l'accouchement	0,5 %
⇒ Taux brut de scolarisation	84,4%
⇒ Filles /garçons dans le primaire	0,92
⇒ Population ayant accès à l'eau potable	76%
⇒ Proportion des enfants en malnutrition	32%
⇒ Dette extérieure/PIB	259%
⇒ Prévalence HIV/SIDA chez les adultes	1%

Il existe nombreuses définitions et théories de développement. Elles empruntent les voies des disciplines et les courants de pensée les plus divers et laissent entrevoir des tentatives de définitions les plus variées. Ces définitions se contredisent parfois mais elles se convergent mutuellement dans d'autres.

« Si aucune de ces définitions de développement n'est probablement incorrecte dans le fond, il n'en reste pas moins qu'aucune d'entre elles est universellement applicable » Gallon (1991).

Le développement est défini par le Dictionnaire d'économie et des sciences sociales comme étant « l'ensemble des transformations techniques, sociales et culturelles qui permettent l'apparition et la prolongation de la croissance économique ainsi que l'élévation de niveau de vie. »

Selon (BOUKHARI ,1997) le développement « est un processus de changement de :

- l'environnement (aménagement et équipement)

- des mentalités ou *CAP* (connaissances, attitudes et pratiques.)
- des moyens et méthodes de travail
- des institutions et organisations »

« Pour une opérationnalisation plus de ce concept Développement nous pouvons le définir selon le contexte tout en précisant les composantes principales :

1. Le développement est un **changement d'une situation** insatisfaisante à une situation meilleure.
2. Le développement est la prise de **conscience** et changement de la façon de penser, ou **changement des mentalités en rationalités.** »

L'ambiguïté des notions de développement justifie l'émergence, voir même l'obligation de joindre des qualificatifs au concept de développement, et on parle de :

- Développement durable,
- Développement intégré,
- Développement local,
- Développement économique,
- Développement social,
- Développement humain,
- Développement humanitaire,
- Développement participatif,

- Développement communautaire,
- Développement agricole,
- Développement rural,...

Développement rural

Selon Malcolm et al, (1990)) Le développement rural est « un terme qui concerne toutes les activités qui accroissent le bien-être des populations rurales, notamment la satisfaction des impératifs vitaux -alimentation- et la réalisation des programmes d'éducation et de nutrition, du potentiel humain à la campagne ».

Pour Morize (1992) « Le développement consiste à améliorer tout l'environnement de la campagne dans sa globalité ». Effectivement cette globalité dépasse les aspects techniques ou économiques pour s'étendre au bien-être des ruraux.

Cette dimension sociale de développement rural est soulignée par Oakley et Garforth (1986) « le développement rural est assimilé à une transformation profonde des structures économiques, sociales, des institutions, des relations et des processus dans toute zone rurale donnée. Il n'a pas uniquement pour objectif la croissance agricole et économique au sens restreint du terme, mais plutôt un développement socio-économique. »

De ces définitions on en peut tirer une, qui est concluante : le développement rural regroupe tous les processus de changement socio-économique qui ne s'intéressent pas uniquement aux aspects techniques et environnementaux, mais les dépassent pour intéresser aussi les conditions du bien être des paysans.

Développement agricole

Selon Morize (1992) « le développement agricole consiste essentiellement à augmenter le volume des récoltes globalement ou certains produits, cette augmentation se ferait en améliorant les rendements par une meilleure utilisation des terres et des autres facteurs limitants ». Il ajoute que ce développement passe par l'introduction de nouvelles productions végétales ou animales et par l'amélioration des techniques de production.

Ce souci de l'augmentation de la productivité a été l'objectif de développement agricole au Maroc en trois périodes (MAMVA, 1994) : la période 1958-1968 c'est l'ère de l'opération labour et l'opération engrais, pour combler le vide provoqué par le retrait de la colonisation et pour relancer les paysans.

Après l'Etat a conçu deux politiques pour renforcer le développement agricole :

- La politique du code des investissements agricoles, (CIA) ;
- La politique d'Irrigation à la Grande Hydraulique.

Et enfin la période des projets intégrés : c'est la focalisation des investissements publics aux zones Bour.

Développement local

Dans la littérature on trouve plusieurs synonymes de développement local : l'auto développement, le développement par le bas, le développement communautaire, la justification de l'avènement de cette nouvelle conception de développement au niveau nationale tient de l'hypothèse que ce développement local forme une alternative du crise de développement .

Selon Grefee (1982) « Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales dans un territoire à partir de la mobilisation de ses ressources et ses énergies ».

Le déclenchement d'un tel processus ne peu être concrétiser que par la convergences des efforts et d'engagement des acteurs d'une zone autour d'un projet concret et identifiable, ainsi le DATAR (1992) : « Le développement local est un processus concret d'organisation de l'avenir d'un territoire par les effets conjoints de la population concernée, pour construire un projet de développement intégrant différentes composantes économiques, sociales et culturelles des activités des ressources locales ».

Développement durable

La notion de développement durable ou développement « soutenable » est née au milieu des années 80 au sein des organisations internationales afin de mettre en évidence les limites de certains modes de croissance et de développement qui dégradent irrémédiablement le patrimoine naturel de l'humanité, ce modèle de développement **prend en compte les contraintes économiques, sociales et environnementales**, le leitmotiv de cette conception est, que l'homme peut survivre dans son environnement sans ébranler son équilibre ni sa pérennité, ce qui implique une prise de conscience que toute action entreprise par l'homme est orientée pour le bien être de l'homme.

Selon la commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (commission Brundtland), « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de "besoin", et plus particulièrement des besoins essentiels des plus

démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ».

Du fait de son contexte historique et politique international, le développement durable est un compromis entre trois contradictions fondamentales :

- compromis entre les intérêts des générations actuelles et celui des générations futures, dans le contexte de l'équité intergénérationnelle.
- compromis Nord/Sud entre les pays industrialisés et les pays en développement.
- compromis entre les besoins des êtres humains et la préservation des écosystèmes (les habitats et les espèces).

Enfin, l'intégration d'un tel concept de développement au niveau national postule l'engagement en deux défis :

- En plus de celui de couvrir les besoins d'une population en expansion,
- il faut préserver l'environnement.

Diagnostic Participatif : DIGRAP (Boukhari, 1994)

Le diagnostic Global, Rapide et participatif (DIGRAP) est l'ensemble des activités d'échange- entre intervenants et populations- d'information et de raisonnements qui permettent :

1- d'identifier :

***- les contraintes : Problèmes, Besoins, Attentes,...
(Tout ce qui ne marche pas ou qui manque)***

- les atouts : les avantages, les potentialités, les ressources... (Possibilités d'améliorations)

2- de hiérarchiser ou rechercher les priorités et les questions pertinentes,...

3- de rechercher et trouver des solutions,...

4- de proposer et négocier des actions à mener pour améliorer la situation actuelle.

5- d'évaluer les coûts, les avantages, l'impact et risques de la mise en œuvre du programme.

6- de définir « qui doit faire quoi » ou déterminer les responsabilités

Le diagnostic est « un jugement porté à un moment donné sur une situation ou un état » (Jouve, 1984). L'objectif participatif a pour objectif de construire, au sein des groupes d'acteurs considérés (population locale, bénéficiaires,) et avec les intervenants, une analyse partagée de la situation destinée à définir des actions pertinentes et d'établir des relations de confiance entre ces différentes catégories d'acteurs avec la mise en pratique d'un savoir faire et de certains outils participatifs qui substituent aux outils conventionnels, qui reste inadéquates à de telle intervention par manque de rigueur , et d'apport en matière d'action.

Projet de développement

Nous définissons un projet comme un ensemble cohérent d'objectifs.(Boukhari, 1997)

Selon la banque mondiale, cité par CHADENET(1972) , un projet est « un ensemble optimal d'actions à caractère d'investissement fondé sur une planification sectorielle globale et cohérente, grâce auquel une combinaison définie de ressources humaines et matérielles engendre un développement économique et social d'une valeur déterminée. » , Les projets de développement en comparaison avec les programme de développement on une nature limitée,«... un projet est un ensemble de mesures limité sur le plan fonctionnel,

géographique, économique et temporel, et dont les termes de référence sont orientés aux objectifs. ... Un projet peut faire partie intégrante d'un **programme** global. »GTZ, 1995.

Le projet de développement signifie une activité ou une initiative planifier à court terme, limitée. Un «programme» est plus vaste, habituellement plus étendu dans le temps et comporte une série d'activités réalisées autour d'un thème ou un certain nombre d'objectifs liés au thème central.

Projet pilote

« Terme occasionnellement employé pour souligner le caractère particulier d'un premier projet mis en œuvre dans un nouveau secteur ou en vue d'expérimenter de nouveaux instruments ou technologies. L'objectif d'un projet pilote est d'obtenir des indications sur l'efficacité technique de nouveaux systèmes ou méthodes ainsi que sur leur maîtrise par les personnels locaux et sur leur acceptabilité sociale. » GTZ, 1995, mais ce concept perd de pertinence puisque, ces conditions susmentionnées sont généralement vérifiées dans les premières phases de chaque projet.

Programme de développement

le programme désigne « un ensemble planifié d'activités, notamment d'utilisation des ressources entreprises pour atteindre des objectifs spécifiques dans un délai et à coût déterminé » Nations unies 1978.

Une autre définition ajoute la composante d'évaluation, ainsi d'après le FIDA (1985) « un programme est un ensemble organisé de buts, d'objectifs spécifiques, de contenu présentés de façon séquentielle, de moyens, d'activités et de procédé d'évaluation pour en mesurer l'atteinte des objectifs ».

Il faut, cependant, différencier entre la notion de programme et celle de projet. Ce dernier peut être considéré comme une partie de programme qui est lui plus vaste. Ainsi plusieurs projets présentant des points communs sur le plan du contenu, de l'organisation ou de l'implantation géographique peuvent être regroupés sous forme de grappes de projets ou de programme.

Si un projet est un effort (ensemble de mesures) limité dans le temps et l'espace est orienté vers des objectifs, à fin de pouvoir intégré dans un processus de grand échelle, c'est ce processus qu'on peut qualifié de *Programme*. ».

Résultats :

Nous définissons le résultat comme étant la formulation d'un objectif chiffré.(Boukhari, 1997)

Les résultats désignent l'ensemble des sorties/ inputs d'un système, dans le jargon de gestion de projet ils regroupent les moyens, services et facilités fournis par le projet (services et facilités),

comme étant les conséquences directes des mesures et activités entreprises (actions).

Suivi-Evaluation

Kasley et Kumar (1987) définissent le suivi comme étant « une estimation continue du fonctionnement d'un système ; dans le contexte de calendriers d'exécution et de l'emploi des apports du projet en fonction des prévisions établies au moment de la conception. », mais pour l'estimation continue, ce processus requière une collecte systématique des données. Selon ROUX (1990) , le suivi s'intéresse à 3 catégories d'informations ; celles relatives aux moyens matériels et financières déployés, celles portant sur les contacts avec la population visée, enfin celles concernant l'étude diagnostic sur les réactions enregistrées que permettent les renseignements sur l'emploi des structures et des services, l'objectif du suivi est de côtoyer les actions en cours en fournissant aux décideurs des informations successibles d'améliorer la prise de décisions.

En conclue que le suivi est un processus de collecte information pertinentes a base d'indicateurs d'une manière systématique et continue des activités du programme dans le but d'améliorer la façon dont les activités sont réalisées.

Suivi d'impact

Ce suivi s'intéresse aux progrès réalisés par le projet pour atteindre ses objectifs et les effets du projet sur les différents groupes de la population.

Suppositions (ou conditions utilisées dans un cadre logique)

Les suppositions, les facteurs externes, décrivent la part de l'environnement et sont influence sur la réalisation des objectifs globaux, spécifiques et des résultats, en termes de risques.

Lehmeier (1997) définit les suppositions comme suite : « Des conditions principales (conditions cadre) qui échappent du contrôle direct du projet et de son équipe, mais dont il faut tenir compte pour que le projet atteigne ses objectifs. »

Puisque un projet est un facteur de changement qui opère dans un environnement complexe, un certains nombre de risques se présentent, d'où l'adoption des supposition comme un élément de gestion et de la planification de projet ,le principal but étant d'introduction des suppositions est d'évaluer les risques potentiels à la conception du projet dès les premières phases de la planification.

Les conditions cadre / suppositions sont répartie en 4 groupes de facteurs :

- les conditions cadres macro économique ;
- les conditions cadres institutionnelles ;
- conditions cadres - écologiques et ;
- conditions cadres socioculturelles.

Systeme,

Un système représente une situation complexe où un ensemble d'éléments sont en (relations : Actions, interActions (actions et réactions), rétroActions ou feed-back et transActions.) (Organisé et finalisé) : ayant une structure ou organigramme et un fonctionnement ou programme lui permettent de remplir sa mission. Chaque système échange des entrées et sorties de flux (matière, information, énergie, ressources humains, équipements, sentiments et argent), en les transformant selon un processus avec une régulation lui permettent de s'adapter et garder une certaine autonomie. (Boukhari, 1997)

Le concept de système selon BARTOLI (1989) est forgé autour de trois idées clés :

- Un système est un ensemble d'éléments reliés entre eux ;
- Un système est lui-même immergé au sein d'un environnement ;
- Un système s'adapte et évolue, conservant une certaine permanence au travers de modifications incessantes.

Selon BEER : « le système est un ensemble dont le comportement générale est déterminé par l'existence des relations entre les éléments plus que par la nature des éléments en relation. »,

Acteur de développement :

Les acteurs de développement ou parties prenantes sont toutes les personnes (physiques ou morales) qui ont des rôles, activités ou responsabilités jouant un rôle dans le fonctionnement d'un système, une confusion est souvent récurrente, celle de confondre *l'acteur* et *l'agent*. Ce dernier se charge de l'application, alors que l'acteur dispose d'une marge de manœuvre plus importante dans la prise de décision ; Boukhari (1997).

Activité / action

Mesures et tâches , intentionnellement , effectuées par des individus, groupes, population, qui peuvent être cadrés par un projet ou programme de développement afin de réaliser des objectifs , résolution de problèmes , ou de soutenir les résultats des actions précédentes. Une action est généralement l'unité de base d'une intervention, qui requière délégation de responsabilité, responsabilisation de l'acteur qui mène l'action, identification de(s) tâches(s) à accomplir, délimitation du lieu et du temps, et déblocage des moyens nécessaires.

Action positive

Selon la commission européenne (1998) c'est l'ensemble des « mesures à l'intention d'un groupe particulier visant à éliminer et à prévenir ou à compenser des désavantages résultant des attitudes, des comportements et des structures existants ». Si on considère que l'action est l'unité d'intervention des projets et programmes de développement cette définition converge partiellement avec la conception du développement selon H. BOUKHARI (1998) qui stipule que le développement est un changement des CAP ainsi que des structures de l'environnement.

Bénéficiaires / (acteurs)

Les bénéficiaires sont les gens qui tirent bénéfice de quelque chose, c'est le cas des personnes qui tirent bénéfice du projet, cette catégorie pourraient inclure les bénéficiaires directs tels que les utilisateurs d'un point d'eau qui est établi par le projet et les bénéficiaires indirects qui pourraient être des personnes qualifiées afin de mettre en application le projet. « Parfois des bénéficiaires d'un projet s'appellent le groupe cible *Target group* ». Anonyme (1999).

Mais ce concept perd de sa pertinence avec l'avènement des approches participatives, puisque signifie une partie passive, ainsi la FAO (1995) souligne « ...le terme bénéficiaires s'adapte de moins en moins au concept de projet et de programmes participatifs, aussi il lui est préféré le terme *partenaire* ».

Besoin

Une prise de conscience de l'existence d'écart entre une situation actuelle jugée par les concernés non satisfaisante et une situation meilleure désirée par eux, c'est un sentiment de manque / écart fondé sur le désir de posséder tel ou tel bien, ou obtenir tel ou tel service.

Besoin pratique

Un concept du jargon de l'approche genre et développement ce concept est introduit par Moser (1993) il désigne les besoins immédiats et matériels en relation avec l'amélioration des conditions de vie : par exemple, manque de l'eau potable, manque de l'énergie, manque des soins de santé, manque de l'éducation, insuffisance des revenus. Les moyens de production. Etc.

Besoin stratégique : en définissant le problème comme étant tout obstacle ou manque par rapport à une activité dans le présent, le besoin stratégique peut être défini comme étant un manque ou insatisfaction par rapport à une situation projet dans l'avenir...

Contrainte

Une contrainte est un élément de situation qui bloque la réalisation d'un objectif. Le diagnostic ainsi que l'analyse de situation doivent identifier les contraintes ainsi que leurs ampleurs, une bonne

conception de projet identifie les contraintes, produit des stratégies pour employer les ressources disponibles pour les surmonter.

Critère

Un critère est un objectif opérationnel ou objectif SMART (Simple, Mesurable, Approprié, Réalisable dans un Temps prédéfini)

Un critère est un changement dans un temps prédéfini. Un changement :

- des CAP (Connaissances, Attitudes et Pratiques) - ou comportement-,
- du milieu physique - appelé aménagement- ,
- de la méthode ou moyens de travail ou institutionnelle et organisationnelle.

Un critère, selon Beaudoux (1992), est un point de vue qui permet de porter une appréciation sur la réalité, de l'éclairer, les critères sont des angles d'observation que l'on applique à une action pour apprécier certaines de ses caractéristiques. Le processus de suivi-évaluation se base sur des critères tels : efficacité, efficience, pertinence, l'impact, viabilité etc.

Cycle de projet

Représente la vie du projet sous forme hélicoïdale intégrant d'une façon itérative les activités suivantes :

- Diagnostic concerté ;
- Programmation négociée,

- Réalisation participative en partenariat,
- Suivi-évaluation participatif

L'itinéraire du projet selon l'approche linéaire regroupe les étapes nécessaires pour la réalisation de projet de développement, la littérature est abondante est variée pour citer des étapes bien définies, mais des étapes éventuelles sont unanimes pour la quasi-totalité :

- 1- la phase préparatoire au cours de laquelle le problème central auquel un projet doit apporter une solution est analysé et défini.
- 2- la phase de planification des actions, définitions des rôles et délégation des responsabilités, dans le cadre d'un échéancier.
- 3- la phase de mise en œuvre dans laquelle sont réalisées les activités et actions du projet.
- 4- la phase d'évaluation dans les projets.

Le concept de pauvreté :

Ainsi, à partir des observations relatives aux dépenses des ménages selon les ENNVN de 1990/91 et celle de 1998/99, et pour construire un seuil de pauvreté, première étape dans l'identification de la population dite pauvre, un panier de référence a été constitué. La Direction de la Statistique a estimé, par milieu de résidence, les besoins alimentaires énergétiques en liaison directe avec le contexte des habitudes nationales et les goûts alimentaires locaux.

Cette première composante alimentaire prend comme base un panier relatif au deuxième quantile le plus démuné de la population marocaine selon ENCDM 84/85 et qui procure un apport calorique moyen de 2000 calories par personne et par jour (2400 calories pour un adulte). Une fois ce panier de biens alimentaires défini, il est converti en coût moyennant des vecteurs de prix locaux selon le milieu et la région économique. C'est ainsi que la composante alimentaire du seuil de pauvreté a été estimée à 1080 dirhams par an et par personne au prix de 1984-85 ou encore 1442 dirhams par an et par personne après un ajustement des prix pour 1990-91. En prenant en considération l'évolution de l'indice du coût de la vie ce seuil de pauvreté alimentaire a été estimé en 1998 à 1962 dirhams par an et par personne en milieu urbain et à 1879 en milieu rural.

Le tableau 1 donne ainsi les différents seuils de pauvreté estimés pour les trois enquêtes : 1984/85, 1990/91 et 1998/99.

Tableau 1 : Seuils de pauvreté selon l'année et le milieu de résidence
(en dirhams courants par tête et par an)

Milieu de résidence	1984-85	1990-91	1998-99
- Urbain	1 966	2 725	3922
- Rural	1 760	2 439	3037

Source: Direction de la Statistique, ENNVM 1998/99.

La troisième étape consiste à regrouper les différentes catégories socio-économiques en quatre groupes homogènes du point de vue niveau de vie des ménages. On peut distinguer:

Les ménages socialement marginalisés : c'est le sous-ensemble des ménages faisant partie de la catégorie socio-économique qui ne dispose pas de sources formelles de revenu et ayant des habitudes de consommation relativement basses ;

Les ménages vulnérables : ce sont les ménages dont le niveau de vie avoisine le seuil de pauvreté sans dépasser en moyenne les 2/3 de ce seuil. Ce sont les ménages vulnérables à la pauvreté urbaine ;

Les ménages moyens : ce sont les ménages qui arrivent à dépasser le seuil de pauvreté de 1,6 à moins de 3 fois ;

Les ménages aisés : c'est la catégorie socio-économique protégée du phénomène pauvreté avec un niveau de vie dépassant 3 fois la ligne de pauvreté.

Les variables utilisées pour réaliser cette classification en catégories socio-économiques sont:

- la profession principale ;
- la situation dans la profession ;
- le niveau scolaire ;
- le type d'activité ;
- la branche d'activité économique ;
- la source de revenu pour les ménages dirigés par des personnes inactives.

Tableau 3. *Distribution des ménages urbains et de la population urbaine selon la position dans l'échelle sociale, (ENF, 1995)*

	Ménages défavorisés			Ménages Moyens	Ménages aisés	Total
	Marginaux	Vulnérables	Ensemble			
Distribution des ménages						
Urbain	9,9	36,8	46,7	40,0	13,3	100,0
Rural	6,5	51,9	58,4	37,5	4,1	100,0
Ensemble	8,4	43,4	51,8	38,9	9,3	100,0

Distribution de la population						
Urbain	7,2	36,5	43,7	43,8	12,5	100,0
Rural	3,5	47,8	51,3	44,6	4,2	100,0
Ensemble	5,4	41,9	47,3	44,2	8,5	100,0

Source : CERED, (1997).

Le tableau 3 donne les résultats obtenus par cette approche. Selon ce tableau, 51,8 % des ménages sont considérés comme des ménages défavorisés (8,4 % marginaux et 43,4 % vulnérables). Les ménages aisés, quant à eux, ne représentent que 9,3 % de l'ensemble des ménages. Par ailleurs, l'incidence de la marginalisation est plus accentuée dans les villes que dans les campagnes. Cette incidence est deux fois plus élevée dans les premières que dans les secondes (7,2% contre 3,1 %).

Participation

La participation est le partage du Savoir et du Pouvoir.

Selon BOUKHARI (1994)"La participation est la communication, relation, organisation qui lie un groupe à la réalisation d'un ou plusieurs intérêts communs".

La participation est un concept lié à d'autres notions (organisation, communication, conflits etc....), alors il importe de définir les grand

traits de ces interrelations : ex Participation et communication : la participation n'est que la **solidarité** résultante d'une communication positive, une « résolution constructives des communications négatives apparues sous forme de **conflits** » Boukhari (1997).

Le terme participation est construit à partir de la racine part, sur la quelle est également construit le terme **partager**- plus que **prendre part à** ou **faire partie de...** posséder une part de quelques choses, pouvant être une propriété ou un pouvoir (HACHETTE, 1999). Ce concept est toujours l'objet de controverse, la Banque mondiale dans sa publication :

Sourcebook (1998) définit la participation comme « ...un riche concept ayant multiples significations selon les personnes et les situations. Pour les uns, c'est une question ou principe, pour d'autres une pratique et d'aucuns la considèrent comme une fin en soi ».

Mais pour impliquer le paysan dans le processus participatif, certaines conditions doivent être vérifiées : la prise en compte des besoins des participants ; la disponibilité et l'accès à l'information pour la prise de décision par ces participants, et l'implication systématique de ceux-ci dans le processus de négociation lors de l'élaborations de toutes les actions.

« Le terme «participation» désigne le processus permettant à différents acteurs de se partager le contrôle sur les initiatives de

développement ainsi que sur les ressources et les décisions s'y rapportant et de négocier ces décisions.». GTZ 1995.

Renforcement des capacités

"Renforcement des capacités: processus par lequel les individus, les groupes, les organisations, les institutions et les pays développent leurs aptitudes, individuellement et collectivement, en vue de s'acquitter de fonctions, résoudre des problèmes et atteindre des objectifs.(...) L'objectif du renforcement des capacités et de la mise en place de capacités est d'aider les gouvernements, les organisations et les gens à atteindre un niveau d'autonomie suffisant pour leur permettre de gérer efficacement leurs propres affaires." (PNUD 1997).